



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **Enquête nationale sur les expérimentations académiques – 2019/2020**

### **Présentation de l'enquête**

Réalisée depuis l'année scolaire 2015-2016 par la DGESCO, la présente enquête a pour objectif de recenser les expérimentations académiques déployées en 2019-2020 sur l'ensemble du territoire français.

Les expérimentations pédagogiques entrant dans le champ de l'enquête sont développées au niveau académique, portées par le recteur, donnant lieu à une évaluation et portant sur plusieurs écoles ou établissements.

Les résultats portent sur 27 académies, 4 d'entre elles n'ayant pas déclaré d'expérimentations pour l'année considérée.

Le document est structuré en deux parties. La première partie présente une synthèse statistique ainsi que quatre cartes. La deuxième partie recensera les expérimentations pédagogiques sous forme de fiche. Chaque expérimentation fait l'objet d'une fiche, rédigée par les académies, qui décrit les objectifs de l'expérimentation, la/les thématique/s sur laquelle/lesquelles elle porte, les modalités d'évaluation du projet et le lien éventuel avec la recherche. Ces fiches sont présentées dans un cahier structuré par thématiques principales. Le plus souvent, les expérimentations portent sur plusieurs thématiques et auraient pu figurer dans plusieurs chapitres, mais c'est la thématique principale qui a été retenue.

Les 19 thématiques de l'enquête sont les suivantes :

- apprentissages fondamentaux,
- confiance, bien-être, climat scolaire,
- formation des enseignants,
- décrochage scolaire,
- numérique,
- alliances éducatives,
- médias et esprit critique,
- développement durable,
- international,
- citoyenneté,
- école inclusive,
- éducation prioritaire,
- inégalités,
- orientation,
- arts et culture,
- évaluation des élèves,
- santé,
- lutte contre les discriminations,
- passerelles.

La lutte contre les discriminations et les passerelles, bien que proposées dans le questionnaire, ne font pas l'objet d'un chapitre dédié, car elles sont citées en deuxième position, mais jamais comme thématique principale.

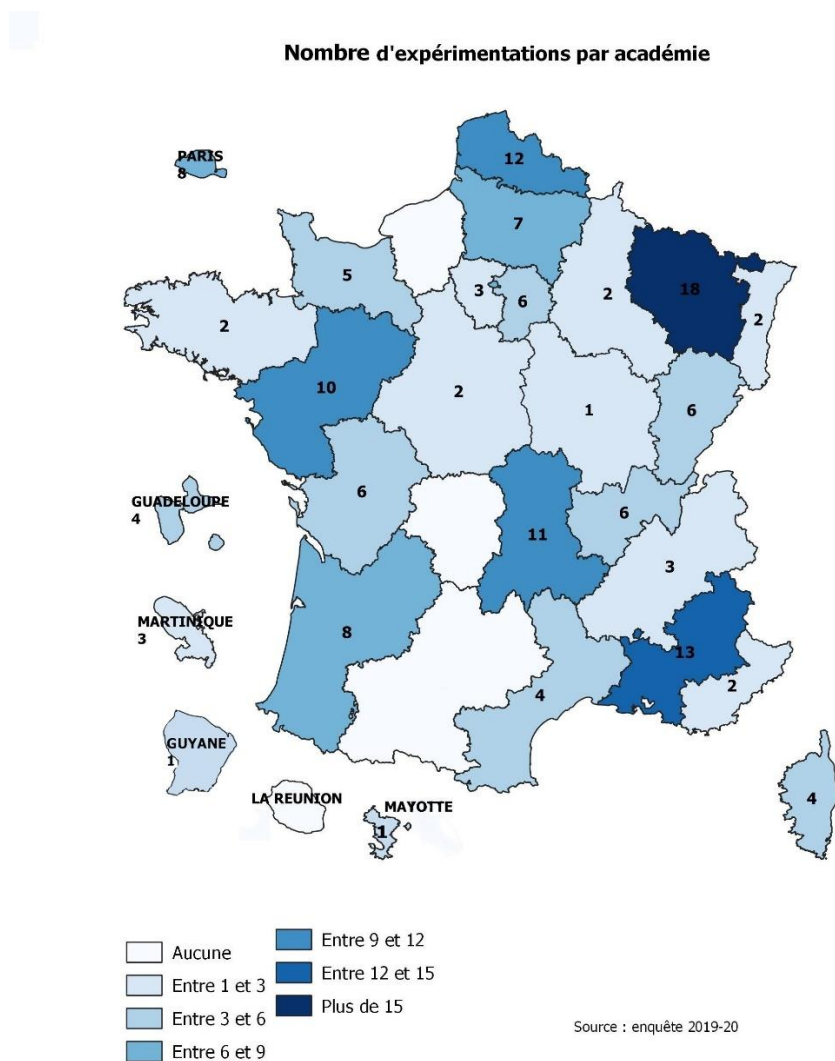
## Synthèse statistique

### 1- Nombre d'expérimentations

En 2019-2020, le nombre d'expérimentations mises en œuvre par les 27 académies s'élève à **150**, chiffre sensiblement identique aux résultats de l'enquête 2017-2018 (154 expérimentations recensées).

Les 150 expérimentations déclarées se répartissent inégalement sur le territoire. Pour une moyenne de quasiment 4,9 expérimentations par académie, 18 sont en cours dans l'académie de Nancy-Metz, 13 dans l'académie d'Aix-Marseille et 12 dans celle de Lille tandis qu'une seule est déclarée dans les académies de Dijon, de Guyane ou de Mayotte. (Carte 1)

**Carte 1 – Nombre d'expérimentations par académie**



## 2- Champ des expérimentations

Dans les 27 académies pour lesquelles l'information est disponible, **239 130 élèves** entrent dans le champ d'une expérimentation, soit **2,13% des élèves scolarisés** dans ces 27 académies. À une extrémité du spectre, figure une académie dans laquelle seuls 100 élèves sont impliqués par une expérimentation et, à l'autre extrémité, une académie dans laquelle les dispositifs expérimentaux couvrent plus de 67 300 élèves (académie de la Martinique).

Les expérimentations ont pour public-prioritaire les élèves : 129 expérimentations soit 86% d'entre elles déclarent les élèves comme public-prioritaire principal. Mais l'ensemble des expérimentations qui ont pour finalité l'amélioration des apprentissages et du bien-être des élèves ont également pour public prioritaire les personnels de l'éducation nationale. Elles combinent donc ces deux publics ce qui permet d'envisager qu'une action ayant pour objectif l'amélioration des apprentissages et du bien-être des élèves produit également des effets sur les enseignants et réciproquement.

L'expérimentation « **Structure d'aide à la scolarité** » dans l'académie de Guyane a pour priorité deux types de publics : les élèves et les enseignants. Il s'agit, dans un objectif d'amélioration du climat scolaire de l'établissement, de prendre en charge les élèves décrocheurs dans un dispositif alternatif plus individualisé et de former l'adulte en difficulté dans ses pratiques professionnelles.

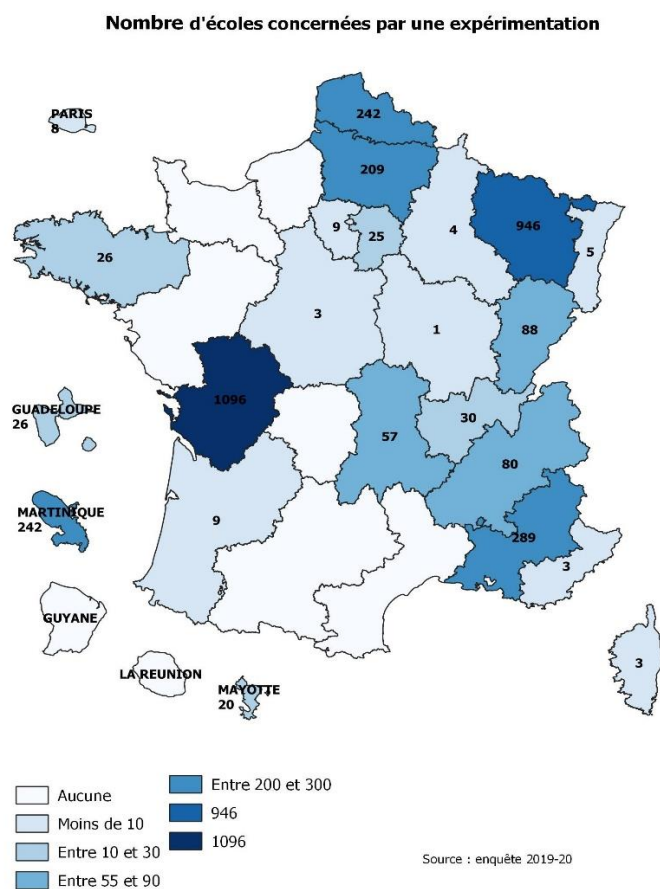
Dans l'académie de Bordeaux, l'expérimentation « **Analyse de situation en classe de géométrie** » déclare les enseignants comme public prioritaire. Il s'agit en effet d'accompagner et outiller des enseignants d'un même établissement dans la mise en œuvre de situations d'enseignement issues de la recherche en didactique des mathématiques. Le décrochage scolaire est cependant une thématique annexe de cette expérimentation.

Moins fréquentes sont les expérimentations (56 d'entre elles) qui concernent des acteurs éducatifs hors éducation nationale (collectivités territoriales, associations, etc.). C'est le cas par exemple dans l'académie de Caen où l'expérimentation « **Éducation aux écrans en Normandie** », associe le conseil régional, l'association des centres d'entraînement aux méthodes d'éducation actives (CEMEA), la DRAAF (direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt), Canopé et le rectorat afin de proposer aux lycéens et apprentis normands, des ateliers de sensibilisation aux enjeux et problématiques d'Internet en lien avec la question de la citoyenneté.

## 3- Répartition des expérimentations dans les écoles, collèges et lycées

A l'inverse des constats faits en 2017-2018, **les expérimentations se déploient principalement dans les écoles. 3 421 écoles** sont impliquées dans ces expérimentations ce qui représente **6,78 %** de l'ensemble des écoles publiques et privées. Les académies de Poitiers et de Nancy-Metz se distinguent par le nombre important d'écoles concernées par des expérimentations, respectivement 1 096 et 946 (voir carte 2).

## Carte 2 – Nombre d'écoles impliquées dans une expérimentation académique



Parmi les collèges des secteurs publics et privés, **1 652 collèges, soit 22,94% des collèges**, mettent en œuvre une expérimentation. Les expérimentations sont encore proportionnellement plus nombreuses au niveau du lycée puisque **889 lycées généraux, technologiques ou professionnels** soit presque un tiers de ce type d'établissements (28,77 %) ont mis en place une expérimentation<sup>1</sup>. Au sein de ces 889 lycées, ce sont **348 lycées professionnels** qui mettent en œuvre une expérimentation académique.

**Tableau 2 : Nombre d'écoles et d'établissements scolaires impliqués dans une expérimentation académique**

Écoles	3 421
Collèges	1 652
Lycées (lycées généraux et technologiques, polyvalents et professionnels)	889 (dont 348 lycées professionnels)
<b>Total</b>	<b>5 962</b>

Champ : France métropolitaine et DROM

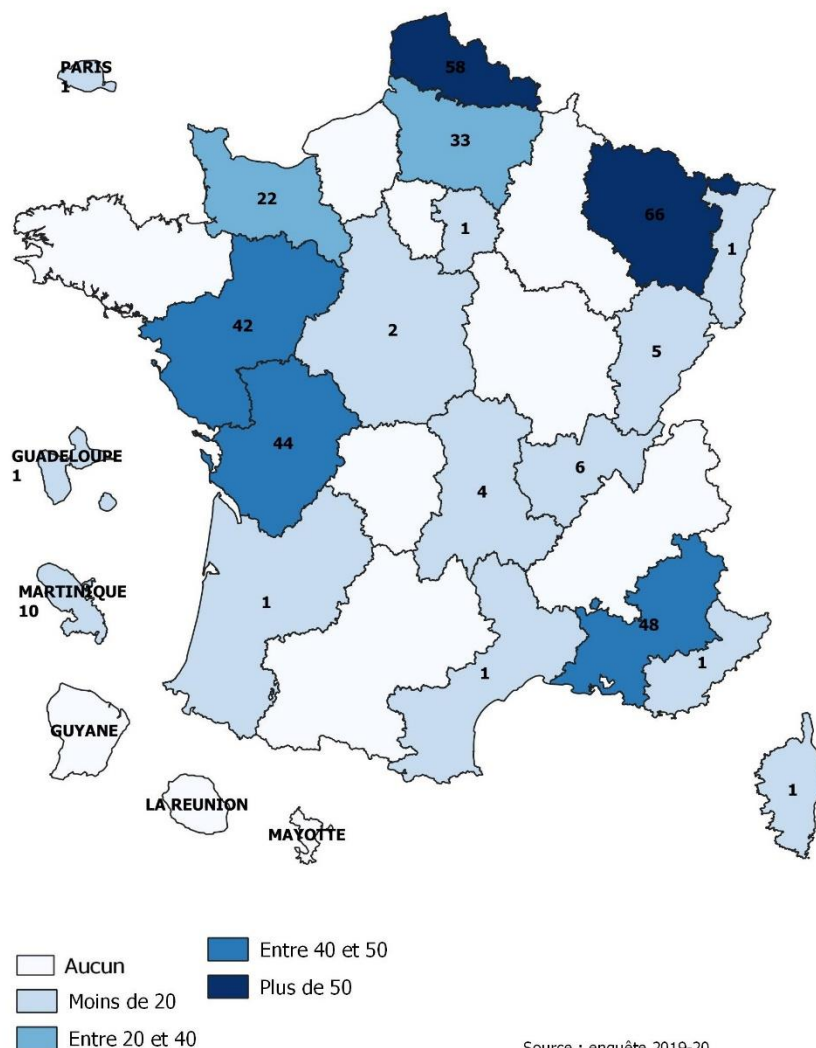
C'est dans l'académie de Nancy-Metz que le nombre de collèges qui développent une expérimentation est le plus élevé (290), suivi de l'académie d'Amiens (285). Pour ce qui est

<sup>1</sup> Une limite de ces chiffres est que si un établissement met en œuvre 2 expérimentations, il est compté comme 2 établissements. Toutefois, on peut faire l'hypothèse que, sauf en Martinique, les écoles et établissements dans ce cas sont peu nombreux. La Martinique fait exception, car trois expérimentations ont été déclarées dont deux concernent un nombre conséquent d'élèves de l'école au lycée. Dans cette académie, les cas où les écoles ou établissements mettent en œuvre plusieurs expérimentations sont donc probablement importants.

des lycées, il convient de noter que l'académie d'Aix-Marseille et celle de Nantes présentent le plus grand nombre de lycées concernés par une expérimentation : respectivement 168 et 125 établissements. Cependant, si on observe plus particulièrement les lycées professionnels, c'est dans l'académie de Nancy-Metz et dans celle de Lille que l'on comptabilise le plus de lycées professionnels impliqués dans une expérimentation, respectivement 66 et 58 établissements (voir carte 3).

### Carte 3 – Nombre de lycées professionnels impliqués dans une expérimentation académique

**Nombre de lycées professionnels concernés par une expérimentation**



#### 4- Expérimentations et cycles d'apprentissage

Dans les 27 académies répondantes, les expérimentations concernent surtout les cycles 3 (95 expérimentations) et 4 (89), mais aussi le cycle terminal avec 67 expérimentations. Les expérimentations déclarées en 2019-2020 concernent moins les cycles 1 et 2 avec respectivement 44 et 54 expérimentations.

**Tableau 3 : Expérimentations et cycles d'apprentissage**

	<b>Nombre d'expérimentations par cycle d'apprentissage</b>
Cycle 1	44
Cycle 2	54
Cycle 3	95
Cycle 4	89
Cycle terminal	67
<b>Total</b>	<b>349</b>

Champ : France métropolitaine et DROM

Note de lecture : le total est supérieur au nombre total d'expérimentations, car certaines concernent plusieurs cycles.

#### 5- Thématiques des expérimentations

Les académies ont été invitées à indiquer la principale thématique des expérimentations. La thématique la plus souvent citée est celle des **apprentissages fondamentaux** qui concerne 36 expérimentations. Viennent ensuite les thématiques **confiance, bien-être et climat scolaire**, la **formation des enseignants** et le **décrochage scolaire**. En revanche, les thématiques discriminations et passerelles n'ont pas été choisies comme thématique principale.

Trois thématiques peuvent être déclarées au maximum et les expérimentations en ont souvent plusieurs. Par exemple, l'expérimentation « **EDIL** » dans l'académie d'Aix-Marseille agit simultanément sur l'international, la formation des enseignants, les apprentissages fondamentaux. Il s'agit de former les enseignants en anglais pour leur permettre d'assurer un enseignement à 50 % en langue anglaise en primaire, en vue de transformer les pratiques enseignantes et d'améliorer les compétences des élèves dans toutes les disciplines. En revanche, l'expérimentation « **Qualité de vie en contexte scolaire** » dans l'académie de Lyon se focalise sur la thématique confiance, bien-être, climat scolaire puisque son objectif est d'identifier les leviers d'amélioration de la qualité de la vie des personnels et des élèves.

En comptabilisant le nombre de fois où chacune des thématiques est citée, qu'elle le soit en premier, en deuxième ou en troisième position, la **formation des enseignants** (69 expérimentations), les **apprentissages fondamentaux** (63 expérimentations) et **confiance, bien-être et climat scolaire** (62 expérimentations) demeurent les domaines d'expérimentations les plus fréquents. Deux autres thématiques font également l'objet d'expérimentations : le **numérique** (30 expérimentations) et le **décrochage scolaire** (29 expérimentations). La santé, les passerelles, les discriminations restent les trois thématiques les moins citées.

Les thématiques ne diffèrent pas selon les cycles d'apprentissage. Pour les cycles 1 à 4 les expérimentations ayant pour thématiques principales la confiance, le bien-être et le climat scolaire ainsi que la formation des enseignants sont majoritaires. Le niveau lycée privilégie également ces deux mêmes thématiques pour les expérimentations menées.

**Tableau 4 : Thématique principale des expérimentations**

Apprentissages fondamentaux	36
Confiance, bien-être, climat scolaire	27
Formation des enseignants	14
Décrochage scolaire	13
Numérique	11
Alliances éducatives	10
Médias et esprit critique	7
Développement durable	5
International	4
Citoyenneté	3
École inclusive	3
Éducation prioritaire	2
Inégalités	2
Orientation	2
Arts et culture	2
Évaluation des élèves	1
Santé	1
Discriminations	-
Passerelles	-

**6- Expérimentations et partenariats avec la recherche**

Parmi les 150 expérimentations, 94 sont menées en collaboration avec des chercheurs. Dans trois académies le lien avec la recherche est particulièrement important : Nancy-Metz où 10 expérimentations sont menées en collaboration avec des chercheurs, Clermont-Ferrand avec 9 expérimentations en partenariat avec des chercheurs et Lille où 9 expérimentations impliquent des chercheurs. La majorité des partenariats avec la recherche relève des sciences de l'éducation, viennent ensuite les disciplines scolaires, les autres disciplines apparaissant moins fréquemment sollicitées.

**Tableau 5 : Champ disciplinaire des partenariats de recherche \***

Sciences de l'éducation	57
Disciplines scolaires	34
Psychologie	23
Sciences du langage	22
Sociologie	15
Neurosciences	15
Informatique	10
Sciences de l'information et de la communication	7
Sciences économiques	2
<b>Total</b>	<b>185</b>

\*Le total est supérieur au nombre d'expérimentations menées avec un partenariat de recherche, car une expérimentation peut être associée à un ou plusieurs partenariats relevant de plusieurs champs disciplinaires.

Champ : Expérimentations adossées à un partenariat de recherche – France métropolitaine et DOM